



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

10 juin 2015

### **A9-Tronçon Viège Ouest – Viège Est Fermeture du tunnel du Vispéral dès le 21 septembre 2015**

**(IVS).- Les travaux du tunnel du Vispéral débuteront prochainement dans le cadre de la construction du contournement sud de Viège. En conséquence, le tunnel sera fermé dès le 21 septembre 2015 pour une durée d'environ 18 mois. De nombreuses mesures seront mises en place afin de gérer l'augmentation de trafic à Viège parmi lesquelles une route de délestage et la mise en place d'une circulation sur deux voies sur la route de la vallée en direction de Viège.**

Pour faire partie intégrante de l'A9, le tunnel du Vispéral doit être transformé en tunnel autoroutier. Cette transformation, ainsi que la construction des bretelles de l'échangeur souterrain ne peuvent être effectuées sans la fermeture de ce tunnel. Il sera donc fermé dès le 21 septembre pour une durée d'environ 18 mois. Une étude détaillée de différentes variantes a démontré que la fermeture du tunnel en une seule période représente l'alternative la plus économique et la plus efficace.

#### **Des flux de trafic soigneusement analysés**

Le canton dispose de données détaillées concernant le trafic dans la région de Viège. En outre, les ingénieurs des transports de SWISSTRAFFIC planchent depuis environ cinq ans sur le défi que représentent les travaux à effectuer dans le tunnel du Vispéral. La fermeture du tunnel générera une charge supplémentaire d'environ 3'000 véhicules par jour sur la route de la vallée Stalden-Viège (total dans les deux sens). Aujourd'hui, la charge de trafic critique est de 500 véhicules par heure. Par charge de trafic critique, on entend le nombre de véhicules qui augmente la longueur de la file d'attente de manière significative. Grâce à de nombreuses mesures, cette limite peut passer à 650 véhicules, ce qui représente un risque élevé de bouchon d'une durée de 20 heures répartis sur quatorze jours dans l'année.



### **Mesures de gestion du trafic mises en œuvre pour cet été**

- La route de délestage nord de Viège sera fléchée à l'aide de panneaux de signalisation. Ceux-ci dirigeront le trafic de transit, à l'exception du trafic lourd, sur la nouvelle route de délestage. Même les systèmes de navigation (GPS) seront programmés et indiqueront aux automobilistes ce nouvel itinéraire.
- Le dernier tronçon de la route cantonale provenant de Stalden en direction de Viège sera élargi et offrira deux voies de circulation en direction du rond-point Landbrücke.
- Après le rond-point Landbrücke en direction de Rarogne, l'embranchement en direction de Augstbord sera optimisé.
- Les différents giratoires avant et après Viège seront modifiés : la traversée de Viège nécessitera un changement de voie. De ce fait, l'itinéraire principal dirigera le gros du trafic sur la route de délestage nord.

### **Brochure d'information détaillée**

Un tirage spécial de la publication semestrielle A9-Info, concernant la fermeture du tunnel du Vispéral, sera distribué le jeudi 11 juin à tous les ménages du Haut-Valais. L'A9-Info est édité par l'Office de construction des routes nationales (OCRN). D'autres informations suivront.

---

### **Personne de contact :**

Martin Hutter, chef de l'Office de construction des routes nationales (OCRN),  
027 / 606 97 00

### **Annexes:**

- Brochure d'information en format PDF :  
*A9 info – Spezialausgabe Sperrung Vispértunnel (en allemand)*
- Photo:  
*Portail A9 « Chatzuhüs » à Viège.*

*L'autoroute A9 s'étend dans le Haut-Valais sur 31,8 km entre Sierre-Est et Viège-Est (Grosshüs Eyholz). 50 % de son tracé est couvert (tunnels et tranchées couvertes). Le maître de l'ouvrage est le Canton du Valais sur mandat de l'Office fédéral des routes (OFROU). Environ 70 consortiums d'entreprises et communautés d'ingénieurs, ainsi qu'environ 300 employé(e)s travaillent actuellement sur les chantiers. La première ouverture partielle (Susten - Gampel) est prévu en 2016/2017.*